

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 14 NOVEMBRE 2017

à laquelle étaient présents :

Présidente de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents (12) : Mme AKPINAR-ISTIQAM, Mme AVENA, M. BERTHIER, M. BOURGUIGNAT, Mme GAUTHIÉ, Mme GINDRE, Mme HERVIEU, M. JASPART, M. JORROT, Mme MIELLE, Mme TENENBAUM, Mme VIAN.

Membres excusés représentés : (3) M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), Mme LECOMTE (représentée par Mme MIELLE), Mme OBRIOT (représentée par Mme VIAN).

Membres excusés (2) : Mme MARTIN-GENDRE, Mme TROUWBORST.

Date de convocation : 7 novembre 2017

Délibération n° : 58-2017

Objet : Attribution de l'appel d'offre de fourniture de repas en liaison froide du service de repas à domicile

Le service des repas à domicile du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Dijon contribue au soutien à domicile de près de 840 seniors dijonnais par an, en proposant depuis de nombreuses années la livraison de repas complets, variés et équilibrés dont le prix est adapté aux ressources financières des bénéficiaires.

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la société DESIE assure la production des repas en liaison froide destinés aux personnes âgées du service des repas à domicile. Ce marché arrivant à son terme le 31 décembre 2017, le CCAS a choisi de mettre en concurrence, par voie d'appel d'offres, différents prestataires extérieurs.

Afin d'élargir son offre, le CCAS a inséré dans son cahier des charges, deux nouveaux menus : une variante au menu normal et un menu « facile à manger » composé d'ingrédients à texture molle pouvant être dégustés sans couteau.

Lors de la mise en place de ce nouveau marché, le 1^{er} janvier 2018, le service des repas à domicile proposera désormais 7 menus (un menu normal, une variante de menu normal, un menu diabétique, un menu à texture mixée, un menu « facile à manger », un menu amélioré, un menu festif).

Chaque menu est composé de 5 éléments, plus un potage pour le soir et un pain. Le menu festif comprend un plat supplémentaire.

Par ailleurs, un pain protéiné continuera d'être distribué sur prescription médicale, en remplacement d'un pain classique, aux bénéficiaires souffrant de problèmes de dénutrition et/ou de mastication.

Le montant estimatif de ce marché est estimé à 623 510 € HT (soit 657 803,05 € TTC) par an. Celui-ci sera conclu du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018 avec possibilité de le reconduire tacitement trois fois (soit une date finale maximale fixée au 31 décembre 2021).

La Commission d'Appel d'Offres qui s'est déroulée le 24 octobre 2017 a retenu la société DESIE au vue des critères analysés.

Par conséquent, les membres du conseil d'administration :

- autorisent le Président ou la Vice-Présidente à signer ce marché et tous actes à intervenir pour son exécution ;
- disent que le financement de ces prestations sera assuré sur les crédits ouverts au budget du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Dijon.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Destinataires :

Préfecture : 1

Registre : 1

Coordination administrative : 1

Ressources Internes : 1

Receveur Municipal : 2



Pour le Président et par délégation,
La Directrice Générale,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "N. Kelle".

Nathalie KELLE

PUBLIÉ LE 15 NOV. 2017

PRÉFECTURE DE LA RÉGION
BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ
PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le : **21 NOV. 2017**

